

IMPORTANT

Veillez joindre IMPÉRATIVEMENT à votre dossier de déclaration de dégâts le Registre Parcellaire Graphique (RPG) (dossier PAC)

A titre indicatif pour le calcul de votre dossier. Les prix des barèmes sont réévalués tous les ans

Typologie de la culture	Prix en € au quintal	Date limite d'enlèvement des récoltes
Avoine noire	16,80 €	15 septembre
Betterave à sucre	3,20 €	31 janvier
Betterave fourragère	3,20 €	31 janvier
Blé tendre	16,90 €	15 septembre
Colza d'hiver	43,80 €	15 septembre
Féveroles	22,50 €	15 octobre
Lin	125 €	15 octobre
Maïs ensilage	3,65 €	15 novembre
Maïs grain	12,60 €	15 décembre
Orge de printemps	18,00 €	15 septembre
Orge d'hiver	16,20 €	15 septembre
Pois	24,30 €	15 octobre
Prairies permanentes	10,81 €	
Tournesol	47,00 €	
Triticale	16,00 €	15 septembre
Pomme de terre*	Sur facture	15 novembre

*** Merci de nous faire parvenir OBLIGATOIREMENT votre facture pour les cultures spécifiques (pommes de terre, choux, salades, carottes ...)**

Barème des remises en état

A titre indicatif pour le calcul de votre dossier. Les prix des modalités de remise en état sont réévalués tous les ans

Modalité de la remise en état	Prix en € à l'hectare
Charrue	146,65 €
Herse de prairie	74,43 €
Herse légère 2 passages croisés	97,46 €
Herse rotative ou alternative + semoir	142,97€
Herse rotative ou alternative seule	99,64 €
Remise en état manuelle	23,08 €/heure
Rotovator	105,17 €
Rouleau	40,51 €
Semences fourragères	189,57 €
Semence certifiée de céréales	120,30 €
Semence certifiée de maïs	215,94 €
Semence certifiée de pois	223,18 €
Semence certifiée de colza	107,81 €
Semoir	74,43 €
Semoir à semis direct	85,17 €
Traitement	54,88 €